



PV 6.2018-2019 de la réunion du 03-12-2018

Membres présents : Mme Chantal Gerardy,

MM. Pol Bayard, Richard Brouckmans, Marcel Dardinne, Toni Di Bartoloméo, Christian Grandy, Alain Grignet, Michel Halin, Jean-Pierre Lerousseaux, Alain Vincent.

Membres excusés : MM. Jean-Marie Bellefroid et Gilles Rigotti.

Partie 1 :

1) Approbation du PV n°5.2018-2019 : PV approuvé à l'unanimité.

2) Courriers envoyés : Messages internes concernant des documents de travail.

Mail à l'ensemble des clubs « Coup d'œil de l'AG du 24-11-2018 » (copier-coller des adresses des destinataires parues sur internet dont le PARL-LG était en copie).

Réponses à Jean-Pierre Vanhaelen (CDA) reprenant les questions posées lors de la réunion spéciale du 05-11-2018.

Au CDA concernant les modalités pratiques de l'AG du 24-11-2018.

3) Courriers reçus : De M. Jean-Pierre Delchef en réponse à notre courrier concernant les modalités pratiques de l'AG du 24-1-2018.

De Michel Collard (Trésorier Général de l'AWBB), demande de modification du PV 5.2018-2019. Eu égard au respect que j'ai (ainsi que l'ensemble du PARL-LG) pour Michel Collard en tant qu'homme et que Trésorier Général, il est clair qu'il faut lire dans le PV 5.2018-2019 que nos remarques ne s'adressent pas à l'intégrité ni à la qualité du travail des services de la Trésorerie dont Michel Collard est le président, mais bien à la manière dont les résultats nous furent transmis. Si les comptes sont nets, nous demandons juste une lecture plus aisée pour des non-professionnels.

Nos « spécialistes », MM Grandy et Lerousseaux ont d'ailleurs proposé une grille différente, plus aisée. Dont acte !

De M. Michel Lejeune (1245), concernant notre courrier « Coup d'œil de l'AG 24-11-2008 », nous avons déjà reçu ses questions pour la « décentralisée » du 10-12-20108.

De M. Guido Blesgen (493), concernant l'adresse mail du secrétariat PARL-LG ainsi que les questions du RABC Ensival pour la « décentralisée ».

De Mmes Martine Fonck de La Villersoise (2558), Béatrice Lebrun du RB Welkenraedt (565) et M. Jean Schoonbroodt d'Henri-Chapelle (1377) concernant les questions à poser à la « décentralisée ».

De M. Richard Brouckmans (PARL-LG), commentaires suite à la réception des mails des clubs à propos du TTA.

De M. Jean-Luc Ventat (2663), questions posées pour la « décentralisée ».

De M. Jean-Pierre Delchef concernant en fait 3 courriers :

a) commentaires suite aux visites des PARL-HAINAUT, PARL-NAMUR et PARL-LG.

b) invitation à des groupes de travail concernant l'évolution et les réformes de l'AWBB à l'aube de ses vingt ans.

c) concernant notre PV du 14 novembre : nous prenons bonne note de votre avis mais nous ne partageons pas votre point de vue. Nous estimons qu'il n'est pas indispensable de continuer un échange de correspondance sur le sujet. Nous préférons nous tourner vers le futur en espérant travailler dans une confiance réciproque. Privilégions les aspects sportifs. Mais, nous actons bien entendu les courriers reçus.

4) Vote de cooptation en faveur de M. Claude Germy (709).

5) Débriefing de l'AG du 24-11-2018. (membres présents : MM. Pol Bayard, Jean-Marie Bellefroid, Marcel Dardinne, Toni Di Bartoloméo, Christian Grandy, Alain Grignet avec procuration de Richard Brouckmans, Michel Halin, Jean-Pierre Lerousseaux, Alain Vincent)

Le PARL-LG se félicite pour les clubs liégeois que les augmentations au TTA aient été reportées à la prochaine AG (mars). Si nous espérons, qu'à terme, grâce aux avancées informatiques qui nous furent présentées en AG, un grand nombre d'amendes

puissent être supprimées définitivement, le PARL-LG proposera, suite à une intervention de notre membre M. Christian Grandy, que les gains (plusieurs milliers d'euros) du TTA soient reversés au fond des jeunes (ce qui est prélevé aux clubs revient aux clubs !). Nous avons aussi envisagé, outre le TTA et la présentation du nouveau système informatique, le plan programme de la DT présenté par M. Raphaël Obsomer.

Partie 2 :

Invité : M. Jean-Pierre Vanhaelen (CDA)

- 1) Monsieur Vanhaelen procède au dépouillement du vote de cooptation d'un nouveau membre. Monsieur Claude Germay est élu à l'unanimité. Félicitation et bienvenue à lui. M. Germay pourra donc participer à la « décentralisée du 10-12-2018 » en qualité de parlementaire coopté.
- 2) Lecture et étude des différentes questions envoyées par les clubs liégeois pour la rencontre du 10-12-2018. Ces questions seront envoyées et au CP et au CDA via le SG afin que chaque intervenant puisse préparer des réponses adéquates qui satisferont les clubs liégeois.
- 3) Préparation des propositions de modification statutaire dont les thèmes généraux doivent être communiqués au SG pour le 09-12-2018. Les demandes des clubs (PC1, PC9.2, PC 42, ...) sont prises en compte.
- 4) Le PARL-LG tient, dès à présent, à présenter aux clubs liégeois ainsi qu'à tous les acteurs du monde du basket ses meilleurs vœux pour l'an neuf ainsi que des fêtes pétillantes.

Rappel du secrétariat du groupement parlementaire liégeois.

- 1) En ce qui concerne les droits, devoirs et domaines de compétence de notre groupement ainsi qu'en ce qui concerne la manière de nous faire parvenir vos questions ou de venir nous les poser lors de nos réunions, veuillez vous référer à la « notification du secrétariat des parlementaires liégeois » parue sur le site du CP.
- 2) Faites-nous connaître les activités que vous organisez au sein de votre club, nous en ferons écho et y participerons.

Prochaine réunion le 07/01/2019 à la Maison des Sports. Cet avis tient lieu de convocation pour les parlementaires (dès 19h00) et d'invitation pour les autres membres et/ou comités de la Fédération (dès 20h00).

Pour le PARL-LG,

Michel Halin, secrétaire.